



RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES
CHAMPIONNAT PROVINCIAL SCOLAIRE INVITATION
DE FLAG FOOTBALL DIVISION 3 2022-2023

Article 1	Règlements officiels employés.....	2
Article 2	Identification des catégories	2
Article 3	Composition de la délégation	2
Article 4	Formules de rencontres et semage.....	2
Article 5	Ballons utilisés	5
Article 6	Équipements	5
Article 7	Système de pointage.....	5
Article 8	Récompenses	6

Légende : **** Nouvel article**
*** Modification de l'article**

(Juin 2022)

FLAG FOOTBALL 2022-2023

Article 1 **Règlements officiels employés**

- 1.1 Les règlements officiels en vigueur sont ceux de Football Québec.
- 1.2 Toutefois, les présents règlements spécifiques ont préséance sur les règlements officiels.
- 1.3 Les règlements du secteur scolaire du RSEQ doivent être respectés.

Article 2 **Identification des catégories ***

Catégorie	Date de naissance pour la saison 2022 - 2023
Benjamin	Du 1 ^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2010
Cadet	Du 1 ^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2008
Juvenile	Du 1 ^{er} juillet 2004 au 30 septembre 2006

Article 3 **Composition de la délégation**

Élève-athlète : Maximum 25 / Minimum 9

Entraîneur/Accompagnateur : Maximum de 6 entraîneurs/accompagnateurs par équipe et maximum de 3 personnes au banc de l'équipe.

Article 4 **Formules de rencontres et semage**

Les formules de rencontre sont de type rotation par section et définies de façon à octroyer un accès minimum par région. Par la suite, les accès supplémentaires pourront être octroyés en fonction des demandes soumises selon les avis de participation des instances régionales, le tout afin d'atteindre le format de rencontre défini dans les articles 3.1, 3.2, 3.3 3.4 et 3.5.

Dans le travail d'élaboration de l'horaire de compétition, le temps d'attente minimum entre deux (2) parties préliminaires d'une même équipe est le temps d'une partie. Le temps maximum d'attente entre deux (2) parties préliminaires d'une même équipe ne pourra dépasser le temps de quatre (4) parties.

4.1 4 équipes :

Un tournoi à la ronde à une section de 4 équipes sera appliqué pour un total de 7 parties incluant 6 parties de ronde préliminaire et une partie de finale opposant les équipes classées en 1^{ère} et 2^e position suite au tournoi à la ronde.

Ordre des parties à l'intérieur de la section :

Éq.4 VS Éq.2, Éq.3 VS Éq.1, Éq.4 VS Éq.1, Éq.3 VS Éq.2, Éq.2 VS Éq.1,
Éq.4 VS Éq.3

Finale	2 ^e position vs 1 ^{ère} position
--------	--

4.2

5 équipes :

Un tournoi à la ronde à une section de 5 équipes sera appliqué pour un total de 11 parties incluant 10 parties de ronde préliminaire et une partie de finale opposant les équipes classées en 1^{ère} et 2^e position à la suite du tournoi à la ronde.

Ordre des parties à l'intérieur de la section :

Éq.5 VS Éq.1, Éq.3 VS Éq.2, Éq.4 VS Éq.1, Éq.5 VS Éq.3, Éq.5 VS Éq.2,
Éq.4 VS Éq.3, Éq.3 VS Éq.1, Éq.4 VS Éq.2, Éq.2 VS Éq.1, Éq.5 VS Éq.4

Finale	2 ^e position vs 1 ^{ère} position
--------	--

4.3

6 équipes :

Un tournoi à la ronde comportant deux sections de 3 équipes sera appliqué pour un total de 12 parties incluant 6 parties de rondes préliminaires et 6 parties éliminatoires.

Ordre des parties à l'intérieur de la section :

Éq.3 VS Éq.1, Éq.3 VS Éq.2, Éq.2 VS Éq.1

Section A	Section B
Équipe 1	Équipe 2
Équipe 4	Équipe 3
Équipe 5	Équipe 6

Éliminatoires :

¼ Finale 1	3 ^e position section A vs 2 ^e position section B
¼ Finale 2	3 ^e position section B vs 2 ^e position section A
½ Finale 1	Gagnant de QF 1 VS 1 ^{er} section A
½ Finale 2	Gagnant de QF 2 VS 1 ^{er} section B
Finale OR	Gagnant de la ½ finale 2 VS Gagnant de la ½ finale 1
Finale BRONZE	Perdant de la ½ finale 2 VS Perdant de la ½ finale 1

4.4

8 équipes :

Un tournoi à la ronde comportant deux sections de 4 équipes sera appliqué pour un total de 18 parties incluant 12 parties de rondes préliminaires et 6 parties éliminatoires:

Ordre des parties à l'intérieur de la section :

Éq.4 VS Éq.2, Éq.3 VS Éq.1, Éq.4 VS Éq.1, Éq.3 VS Éq.2, Éq.2 VS Éq.1,
Éq.4 VS Éq.3

Section A	Section B
Équipe 1	Équipe 2
Équipe 4	Équipe 3
Équipe 5	Équipe 6
Équipe 8	Équipe 7

Éliminatoires :

¼ Finale 1	3 ^e position section A vs 2 ^e position section B
¼ Finale 2	3 ^e position section B vs 2 ^e position section A
½ Finale 1	Gagnant du ¼ finale 1 vs 1 ^{ère} position section A
½ Finale 2	Gagnant du ¼ finale 2 vs 1 ^{ère} position section B
Finale OR	Gagnant de la ½ finale 2 VS Gagnant de la ½ finale 1
Finale BRONZE	Perdant de la ½ finale 2 VS Perdant de la ½ finale 1

4.5

12 équipes :

Un tournoi à la ronde comportant quatre sections de 3 équipes sera appliqué pour un total de 24 parties incluant 12 parties de rondes préliminaires et 12 parties éliminatoires:

Ordre des parties à l'intérieur de la section :

Éq.3 VS Éq.1, Éq.3 VS Éq.2, Éq.2 VS Éq.1

Section A	Section B	Section C	Section D
Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3	Équipe 4
Équipe 8	Équipe 7	Équipe 6	Équipe 5
Équipe 9	Équipe 10	Équipe 11	Équipe 12

Éliminatoires :

1/8 finale 1	3 ^e position section B vs 2 ^e position section A
1/8 finale 2	3 ^e position section A vs 2 ^e position section B
1/8 finale 3	3 ^e position section D vs 2 ^e position section C
1/8 finale 4	3 ^e position section C vs 2 ^e position section D
¼ Finale 1	Gagnant 1/8 finale 3 VS 1 ^{ère} position section A
¼ Finale 2	Gagnant 1/8 finale 4 VS 1 ^{ère} position section B
¼ Finale 3	Gagnant 1/8 finale 1 VS 1 ^{ère} position section C
¼ Finale 4	Gagnant 1/8 finale 2 VS 1 ^{ère} position section D
½ Finale 1	Gagnant de QF 4 VS Gagnant de QF 1
½ Finale 2	Gagnant de QF 3 VS Gagnant de QF 2
Finale OR	Gagnant de la ½ finale 2 VS Gagnant de la ½ finale 1
Finale BRONZE	Perdant de la ½ finale 2 VS Perdant de la ½ finale 1

4.6

Semages :

Le RSEQ Provincial procédera au semage des équipes. Elles seront réparties selon les positions préétablies au sein des sections en respectant un processus de séparation des équipes provenant d'une même région

Le RSEQ Provincial fournira au comité organisateur et aux instances régionales le tableau officiel au plus tard 30 jours avant la tenue du championnat.

Les semages seront faits selon les critères suivants basés sur les résultats de l'année précédente :

- Semage juvénile : rang juvénile + rang cadet de l'année précédente
- Semage cadet : rang cadet + rang benjamin de l'année précédente
- Semage benjamin : rang benjamin de l'année précédente

N.B. En cas d'égalité au classement combiné, la priorité sera accordée selon le rang de la catégorie.

Article 5 **Ballons utilisés**

- Il est fortement recommandé d'utiliser le ballon officiel du RSEQ :

Fille	BADEN SE-FX 500Y et SE-FX 550
Garçon	BADEN SE-FX 550

Sinon, un ballon de grosseur :

Fille	06 (Junior) ou 07 (Youth)
Benjamin gars	07 (Youth)
Cadet et juvénile	09 (Senior)

- L'équipe à l'offensive ou l'équipe qui reçoit un botté effectué sur un « Tee » aura le choix d'utiliser son ballon.

Article 6 **Équipements**

- Les élèves-athlètes doivent avoir leur chandail dans les culottes en tout temps.
- Les flags doivent être d'une couleur différente du short ou du pantalon.

L'arbitre aura le dernier mot sur l'admissibilité de ce type d'équipement.

Article 7 **Système de pointage**

7.1 Équipe gagnante

L'équipe marquant le plus de points est déclarée gagnante. Au classement des équipes, l'attribution de points est la suivante :

- 2 points pour l'équipe gagnante de la première demie
- 2 points pour l'équipe gagnante de la deuxième demie
- 2 points pour l'équipe gagnante de la partie;
- Si à un de ces points les équipes sont à égalité, elles reçoivent chacune 1 point.

7.2 Bris d'égalité

Si à la fin de la première ronde, une ou plusieurs équipes terminent avec un total de points identiques, le classement sera déterminé comme suit :

- A) L'équipe ayant accumulé le plus grand nombre de victoires durant le tournoi contre la ou les équipes impliquées dans l'égalité sera gagnante.
- B) Si l'égalité demeure l'équipe ayant le moins de points contre dans les parties entre les équipes à égalité déterminera l'ordre du classement.

- C) Si l'égalité demeure l'équipe ayant le plus de points pour dans les parties entre les équipes à égalité déterminera l'ordre du classement.
- D) Si l'égalité demeure l'équipe ayant le moins de points contre dans l'ensemble des parties de la compétition déterminera l'ordre du classement.
- E) Si l'égalité demeure l'équipe ayant le plus de points pour dans l'ensemble des parties de la compétition déterminera l'ordre du classement.

7.3

Forfait

Une partie perdue par forfait aura le pointage de 12 à 0, soit 6 à 0 par demie.

Article 8

Récompenses

8.1

Une bannière permanente est remise à l'équipe qui sera déclarée championne du championnat, et ce, pour chacune des catégories.

8.2

Des médailles sont remises à chacun des membres des équipes qui se sont respectivement classées :

- première : médaille d'or
- deuxième : médaille d'argent
- troisième : médaille de bronze